

COD. BODMER 79

GUILLAUME DE LORRIS et JEAN DE MEUN, Roman de la Rose

1308. — Parchemin. IV + 137 + III feuillets. Foliotation contemporaine du manuscrit, en chiffres romains, souvent très effacée, parfois absente. Deux feuillets de garde en papier, contemporains de la reliure, au début et à la fin. Deux feuillets de garde au début, un feuillet de garde à la fin en parchemin, contemporains du manuscrit. Le feuillet 137^v est blanc.

263 × 176 mm. Justification : 189 × 130 mm. Texte sur deux colonnes ; 40 lignes par colonne. Réglure à la mine de plomb.

Tableau des cahiers :

N° d'ordre	Feuillets	Composition	Réclame
1	1-4	2-2	sans
2	5-8	2-2	réclame
3	9-16	4-4	trace
4	17-24	4-4	sans
5	25-32	4-4	sans
6	33-40	4-4	sans
7	41-48	4-4	réclame
8	49-56	4-4	réclame
9	57-64	4-4	réclame
10	65-72	4-4	réclame
11	73-80	4-4	réclame
12	81-88	4-4	réclame
13	89-96	4-4	sans
14	97-104	4-4	réclame
15	105-110	3-3	réclame
16	111-118	4-4	réclame
17	119-126	4-4	sans
18	127-138	6-6	sans

Écriture gothique. Une seule main.

Titres rubriqués. Initiales (2 lignes) alternativement bleues et rouges à filigranes et prolongements de la couleur opposée. Au fol. 1, une initiale (4 lignes) bleue sur fond rouge rehaussé d'or et une initiale (2 lignes) rouge sur fond bleu rehaussé d'or, à prolongements bleus et rouges, ornés d'animaux (oiseaux, lièvres, cerf, lévrier) et se terminant par des feuilles de vigne.

22 peintures à dominante bleu et rouge rehaussées d'or (taille variable, env. 60 × 45 mm).

Au v^o du premier feuillet de garde en parchemin et au r^o du second, table des matières incomplète ajoutée au XV^e siècle.

Au v^o du dernier feuillet de garde en parchemin (écriture cursive du XIV^e ou XV^e siècle) : « Fleur fruit et fest feuille, escorce et racine. »

Reliure du XVIII^e siècle en maroquin rouge à filet doré. Tranches dorées.

Histoire :

1) J. B. Denis Guyon de Sardière. (Au r^o du premier feuillet de garde et au fol. 137 : « Guyon de Sardière ».)

Cf. *Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu M. J. B. Denis Guyon chev. seigneur de Sardiere...*, Paris, 1759, n^o 528, pp. 54-55 : « Li Rommans de la Rose, ou l'Art d'Amour est toute enclose, par Guill. de Lorris et Jehan de Meung, dit Clopinel. Ms. sur velin, in fol. rel. antiq. »

et « Eclaircissemens », p. IX : « On lit a la premiere page, qu'il est de l'an 1308... l'écriture en est assez belle ; et a la fin de l'ouvrage le copiste a mis ce vers : Explicit iste liber, scriptor sit crimine liber. Amen. Les miniatures n'ont que le mérite de l'antiquité ; il parroît avoir appartenu à François I ; car sur le plat de la couverture, on voit d'un coté un portrait de ce Roi, avec cette inscription, F. REX, et de l'autre celui de Didon, Dido... » (cet ex-libris a aujourd'hui disparu).¹

2) Suchtelen (XIX^e siècle). Au fol. 1, tampon « Bibliotheca Suchtelen » ; au plat intérieur de la reliure « ex-libris Bibliotheca Suchtelen » avec blason et devise « Aequa Mente ». Vente, 1836.

3) Au fol. 1, on trouve les traces illisibles d'un tampon de bibliothèque en caractères cyrilliques et au plat intérieur de la reliure un ex-libris avec les mêmes caractères, mais si la plus grande partie de la collection Suchtelen est entrée à la bibliothèque publique de Leningrad, aucun des manuscrits du Roman de la Rose signalés à Leningrad ne semble correspondre à celui-ci.

4) Acquis par Martin Bodmer en 1935.

Autres mentions qui n'ont pu être identifiées :

au v^o du premier feuillet de garde signature (écriture du XVIII^e siècle) : « F. Mayer Constanten. » ;

au fol. 1, numéro 7769 barré au crayon et remplacé par 3370 ;

au plat intérieur de la reliure ex-libris arraché sous lequel on distingue un autre ex-libris portant le numéro 2154.

¹ Cf. aussi, E. LANGLOIS, *Les manuscrits du Roman de la Rose. Description et classement...* (Travaux et mémoires de l'Université de Lille, Nouvelle Série. I. Droit, Lettres, Vol. 7), Lille, Paris, 1910, p. 162 note 4.

Ff. 1a-137b: GUILLAUME DE LORRIS et JEAN DE MEUN,
Roman de la Rose.

Titre : Ci commence li rommans de la Rose ou l'art d'amours est
toute enclose l'an .III^c. et .VIII. [*Rubr.*]

Début [fol. 1a] : Maintes gens dient que en songes
N'a se fables non *et* mençonges ;
Mais l'en peut tiex songes songier
Qui ne sont mie mençongier,
Ains sont après bien aparant,
Si em puis bien traire a garant
.I. aucteur qui ot non Macrobes
Qui ne tint pas songes a lobes¹,
Ainçois descrit l'avision
Qui avint au roi Ciprion.
Quiconques cuide ne qui die
Que soit folie *et* musardie
De croire que songes aviengne,
Qui se voudra, por fol m'en tiengne
Car endroit moi ai je creance
Que songes sont senefiance
Des biens as gens *et* des ennuis,
Que li pluseur songent de nuis
Maintes choses couvertement
Que l'en voit puis apertement.
Ou vintieme an de mon aage,
Ou point qu'Amours prent le paage
Des genes gens, couchiez m'estoie
Une nuit, si com je souloie,
Et me dormoie mout forment,
Si vi .I. songe en mon dormant
Qui mout fu biaux *et* mout me plot ;

[fol. 1b] : Mais en cel songe onques riens n'ot
Qui avenu trestout ne soit
Si con li contes racontoit.
Or vueil ce songe rimoier
Por vos cuers plus fere esgaier,
Qu'Amors le me *prie et* commande ;
Que se nus ne nule demande
Comment je vueil que cist rommans
Soit apelé que je commans,
Ce est li Rommans de la Rose
Ou l'art d'Amours *est* toute enclose.
La matiere en *est* bone *et* neuve,
Or doinst Dieus qu'en la receuve
Cele pour qui je l'ai empris.
Et tant est digne d'estre amee
Qu'el doit estre rose clamee.
Avis m'iert que il estoit mays,
Il a bien .I. an *et* .V. mais,
Que ou mois de may je songoie
El tens amoureux, plain de joie,
Ou tens ou toute riens s'esgaie,
Que il n'est ne buisson ne haie
Qui en may parer ne se vueille
Et couvrir de nouvele fueille...

Fin [fol. 137a] : ... Quant en si haut degré me vi,

¹ Ajouté, avec un renvoi, par le copiste au bas du fol. 1a.

Que j'oi si noblement chevi
Que mes procès n'iert mes doutable,
Por ce que fins *et* agraable
Fusse vers touz mes bienfaiteurs,
Si com doit fere bons deteurs,
Car *mout* estoie a eus tenus
Quant par eus iere d'veenus
Si riche, *et* por voir l'afiche,
Que Richece n'iert pas si riche,
Au dieu d'amors *et* a Venus,
Qui m'orent aidie miex *que* nus,
Puis a touz les barons de l'ost,
Dont je pri Dieu que ja ne l'ost

[fol. 137b]:

Des secors as fins amoureux,
Entre les baisiers savoureux
Rendi graces .X. fois ou .XX..
Mes de Reson ne me souvint,
Qui tant en moi gasta de paine.
Maugré Richece la vilaine,
Qui onques de pitié n'usa,
Quant l'entree me refusa
Du senteret qu'ele gardoit
-De cestui pas ne se gardoit
Par ou je suis ceans venus
Repostement, les sauz menus -
Maugré mes mortieus anemis,
Qui tant m'orent arriere mis,
Especiaument Jalousie
Et tout son chapel de sousie,
Qui des amans les roses garde
(*Mout* en fet ore bone garde !),
Ainz que d'ilec me remuasse
Ou, mon vueil, encor demorasse,
Par grant joliveté cueilli
La flour du biau rosier fueilli.
Ainsint oi la rose vermeille.
A tant fu jour, *et* je m'esveille.

Explicit : Explicit iste liber, scriptor sit crimine liber. Amen.

Bibliographie : Félix LECOY, *Guillaume de Lorris et Jean de Meun. Le roman de la Rose...* (Classiques français du Moyen Âge, 92, 95, 98), Paris, 1969-1970, 3 vol.

Voir Pl. 16.